

ont enseigné dans le désert ; l'instruction est nulle depuis dix ans. Il faut prendre la religion pour base de l'éducation."

Et il ajoutait : " Point d'instruction sans éducation, point de morale sans religion."

Ces noms sont peut-être suspects à plusieurs de nos collègues. M. Portalis écrivait cela sous le consulat. Mais je vais vous lire un passage extraordinairement curieux d'un membre de la Convention, et c'est en pleine Convention qu'il prononçait ces paroles. C'est de Fourcroy que je parle. Le 25 septembre 1794, il disait :

" Vos comités de salut public et d'instruction publique ont recueilli trop de preuves pour qu'il soit permis de douter d'une conjuration contre les progrès de la raison et de la science. Il leur est démontré qu'on veut marcher à la domination à travers les débris des connaissances humaines. Voyez ce qu'ils avaient fait pour éteindre le flambeau de l'instruction : proscrire l'esprit, perdre en un instant le fruit des efforts de plusieurs siècles, proposer la destruction des livres, mutiler les chefs-d'œuvre de l'art, avilir les productions du génie, repousser par de frivoles objections, tous les projets d'instruction pour en présenter d'inexécutables, afin qu'il n'y ait plus d'instruction, détruire tous les établissements publics sans rien mettre à leur place, enfin anéantir toutes les choses et tous les hommes utiles à l'instruction."

C'est le même Fourcroy, et il n'était pas le seul, qui s'écria un jour : " On n'apprend plus à lire et à écrire en France ! " Et un de ses collègues lui répondit avec un gémissement profond : " Il faudrait cependant savoir lire et écrire."

Voilà où l'on en était et voilà ce que vous nous avez vanté comme l'œuvre sérieuse de la grande Assemblée pour l'instruction en France.

Je viens de vous indiquer, messieurs, en quelques traits rapides et absolument inattaquable ce que l'Eglise avait fait pour l'enseignement et ce que la Révolution en fit. La religion et la liberté avait tout créé ; la tyrannie révolutionnaire et l'impiété ont tout détruit.

Ce fut un immense malheur. Mais le projet de loi qui vous est présenté est un projet réparateur dans les plus hautes régions de l'enseignement. C'est pourquoi je l'adopte, et j'espère que vous l'adopterez aussi.

Si nous demandons la liberté, c'est que nous la croyons nécessaire, comme j'ai eu l'honneur de vous le dire en commençant, pour élever et maintenir, à la hauteur où il doit être, l'enseignement supérieur.

Et ici, messieurs, je serai plus à l'aise en vous parlant. J'ai été condamné à répondre aux attaques dont nous avons été l'objet hier, mais ici, quant à l'importance de l'enseignement supérieur, et à la nécessité de l'élever autant que possible en France, il n'y a, je l'espère qu'une voix parmi nous.

Qu'est-ce donc que l'enseignement supérieur ? C'est, si je sais bien le définir, le savoir humain dans sa dignité la plus haute ; c'est, par conséquent, la plus haute éducation, la plus haute culture de l'intelligence humaine ; c'est, par conséquent, la forme la plus distinguée, l'expression la plus solide et la plus brillante de la civilisation intellectuelle d'un pays.

Et, s'il faut le définir plus précisément, l'enseignement supérieur, ce sont d'abord les Lettres, dans ce qu'elles ont de plus noble, de plus élevé et de plus exquis et, je l'ajouterai, de plus religieux et de plus civilisateur ; les lettres, qui renferment, avec les littératures anciennes et modernes, l'étude des langues, de la philosophie, de l'histoire et de cette géographie qu'on nous accuse tant de ne pas savoir assez.

Ce sont encore les Sciences, les Sciences si belles en elles-mêmes et dans leurs grandes théories, et si fécondes en inventions et en applications de toutes sortes à l'indus-

trie, à l'agriculture et au commerce. Et parmi elles, il faut distinguer avec honneur les sciences médicales qui forment les hommes habiles dans l'art de guérir, il faut distinguer aussi ces belles études, cette belle science du droit, du droit dont le nom seul est un honneur et une force, du droit qui forme les grands magistrats, les juriconsultes, les administrateurs, les hommes politiques, les législateurs, et tous ces hommes que je nommerais volontiers les fils aînés des nations, parce qu'elles les envoient pour se rencontrer sur les hauteurs sociales, et quelquefois, dans des assises solennelles comme les vôtres, messieurs, parler, s'ils le peuvent, la même langue, s'expliquer et s'entendre sur les intérêts généraux de l'humanité.

Vous voyez, messieurs, qu'il est ici question des plus belles études littéraires, scientifiques, historiques et philosophiques, et de cet enseignement qui prépare à toutes les carrières libérales et à la vie publique. S'il y a quelque chose qui soit honorable à l'égal de tout, qui importe essentiellement à la civilisation et à l'avenir de la France, c'est un tel enseignement, un tel professorat, et si j'éprouve un regret, messieurs, c'est qu'un tel professorat, quoique très-honoré parmi nous, ne le soit pas autant qu'il devrait l'être, et qu'il l'est chez les autres nations.

Parcourez l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, après les hommes d'Etat qui gouvernent les peuples, vous ne trouverez pas d'hommes plus honorés que ceux qui les enseignent. Ce nom de professeur est leur premier titre, celui qu'ils préfèrent, qu'ils s'honorent de porter avant tout autre, et, si vous le permettez, je vous en citerai un simple et curieux témoignage.

Lorsque que le célèbre de Candolle revenait en France, il se nommait et il mettait sur ces cartes : *M. de Candolle*. Mais, quand il retournait en Allemagne, là où le nom de professeur est encore honoré, il écrivait : *Le professeur de Candolle*.

Il en est encore de même à Rome. M. le baron Visconti, pour les étrangers qui désirent s'instruire et visiter Rome, est le célèbre : *Le professeur Visconti*.

Vous me pardonnerez, messieurs, de vous dire ces choses que vous savez probablement mieux que moi, mais vous me permettez d'ajouter qu'un tel enseignement, que le goût d'un tel enseignement est l'honneur d'un grand peuple et tout particulièrement le besoin et l'honneur de l'esprit français. Favoriser le développement de la haute culture intellectuelle dans les sciences et dans les lettres, entretenir au sein de la société française le goût des études élevées, désintéressées et des plaisirs délicats de l'esprit, avec l'amour du beau, du grand, du juste et de l'honnête, qui est le fruit naturel de ces hautes études bien dirigées, je dis que c'est une nécessité, une gloire de notre caractère, et, si je puis m'exprimer ainsi, de la nature française.

C'est aussi une nécessité de la science, de sa nature et de ses progrès déjà réalisés, non-seulement pour la pousser en avant, ce qui est sa marche naturelle et sa magnifique loi, mais pour l'affermir et lui donner sa solidité et ses certitudes nécessaires, et la maintenir sur les hauteurs où l'ont élevée les vrais génies scientifiques, un enseignement supérieur, largement et fortement organisé, est la condition *sine qua non*.

Là où l'enseignement supérieur n'est pas organisé de la sorte, la culture de l'esprit court les plus grands périls ; au lieu des génies qui découvrent les astres et les mondes nouveaux dans la simplicité et la grandeur de leur intelligence, vous n'aurez plus que des vulgarisateurs présomptueux et stériles ; tous les élans et les vrais progrès de la science s'arrêteront fatalement ; en un mot, les Christophe Colomb de l'intelligence vous manqueront et vous n'aurez plus que les petits et timides navigateurs des côtes.